

Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick

39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2018

**Hôtel Four Points by Sheraton
Moncton (Nouveau-Brunswick)**

2018-05-04



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification de l'avis de convocation
3. Vérification de l'atteinte du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2017
6. Présentation du membre honoraire
7. Élection du président-désigné
8. Réception des rapports*
9. Réception des rapports des comités ad hoc et des autres comités*
10. Ratification des modifications aux règlements administratifs
11. Rapport financier 2017
12. Budget proposé (2019)
13. Élection des membres choisis par l'ensemble des membres
14. Perfectionnement professionnel
15. Plan stratégique
16. Affaires nouvelles
17. Clôture de la séance

8.1 * Conseil

8.2 * Comité d'enregistrement

8.3 * Comité des plaintes

8.4 * Comité disciplinaire

8.5 * Comité des affaires professionnelles

9.1 * ASPPB et AOCRP (Association des organismes canadiens de réglementation en psychologie)

9.2 * CSPP – Direction générale de la pratique

Assemblée générale annuelle du CPNB – 4 mai 2018 Four Points by Sheraton, Moncton (Nouveau-Brunswick)

*La réunion est présidée par le président du CPNB, Dr Douglas French,
et animée par Dre Jane Walsh.*

1. Ouverture de la séance

Dre Jane Walsh ouvre la séance à 18 h 07 et se présente à titre d'animatrice.

Le président du CPNB, Dr Douglas French, souhaite à tous la bienvenue à la 39^e assemblée générale annuelle (AGA).

2. Vérification de l'avis de convocation

La vérification de l'avis de convocation est fournie par la lecture de l'avis officiel qui a été envoyé à tous les membres le 20 avril 2018. Le formulaire d'inscription a été envoyé à tous les membres le 2 mars 2018.

3. Vérification de l'atteinte du quorum

Le quorum est atteint, avec au moins 30 membres attirés présents (52 membres y étaient présents).

4. Adoption de l'ordre du jour

Dre Jane Walsh présente l'ordre du jour de la 39^e AGA.

**AGA : 01-CPNB-180504 Motion (Dre Theresa Fitzgerald et Dre Wendy Rogers) pour
« Que l'ordre du jour présenté pour la 39^e assemblée générale annuelle soit
adopté tel quel. » [traduction libre]**

La motion est adoptée.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA de 2017

**AGA : 02-CPNB-180504 Motion (Carole Cormier-Rioux et Louise Morin) pour
« Que le procès-verbal présenté pour la 38^e assemblée générale annuelle,
tenue le 6 mai 2017 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, soit approuvé tel
quel. » [traduction libre]**

La motion est adoptée.

6. Membre honoraire

Isabelle Cowan et Dr Jacques Richard remettent à Dr Eugène LeBlanc le titre de membre honoraire.

7. Élection du président-désigné

Dre Rebecca Mills, présidente du Comité des élections, conformément au règlement administratif 86, annonce la candidature de Dr Jeffrey Landine (proposée par Cécile Mallais et appuyée par Sara Osborne) pour le poste de président-désigné. Aucune autre mise en candidature n'est proposée verbalement, et Dr Jeffrey Landine est élu par acclamation.

8. Réception des rapports

Les membres ont reçu par courriel la version électronique des rapports énumérés aux points 8 et 9.

8.1 Rapport du conseil

Le président, Dr Douglas French, présente le rapport du conseil.

AGA : 03-CPNB-180504 Motion (Pierrette Richard et Bernard Galarneau) pour « Que le rapport du conseil soit reçu tel que présenté. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

8.2 Rapport du comité d'enregistrement

8.3 Rapport du comité des plaintes

8.4 Rapport du comité d'audience

8.5 Rapport du comité des affaires professionnelles

AGA : 04-CPNB-180504 Motion (Louise Morin et Erika MacGregor Keenan) pour « Que les rapports présentés par les comités d'enregistrement, des plaintes, d'audience et des affaires professionnelles soient reçus tels quels. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

9. Réception des rapports des comités ad hoc et des autres comités

9.1 Rapports de l'AOCR et de l'ASPPB

9.2 Rapport de la CSPP - Direction générale de la pratique

AGA : 05-CPNB-180504 Motion (Dr Clarence Jeffrey et Erika MacGregor Keenan) pour « Que les rapports de l'ASPPB, de l'AOCR et de la CSPP - Direction générale de la pratique soient reçus tels quels. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

- 10. Ratification des modifications apportées aux règlements administratifs**
Le 20 avril 2018, les membres ont été informés par voie électronique des modifications apportées aux règlements administratifs.

AGA : 06-CPNB-180504 Motion (Geneviève Dubé et Carole Cormier-Rioux) (1 abstention) pour « Que les règlements administratifs existants du Collège soient modifiés pour correspondre à la façon dont ils ont été présentés à l'assemblée générale annuelle du Collège tenue le 4 mai 2018 conformément aux modifications apportées et approuvées lors de cette assemblée. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

- 11. Rapport financier de 2017**

M^{me} Caroline St-Pierre de Allain & Associates présente le rapport de l'expert-comptable et les états financiers. Des copies papier de ces rapports sont mises à disposition. En 2017, il y a eu un *déficit de 10 649 \$* dans les fonds d'administration. L'actif net à la fin de 2017 était de *34 798 \$*. La trésorerie et les équivalents à la fin de 2017 étaient de *294 264 \$*.

AGA : 07-CPNB-180504 Motion (Kristina Hobson et Dre Janet Krantz) pour « Recevoir le rapport et les états financiers pour 2017 tels que présentés. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

- 12. Budget proposé (2019)**

Dre Mary Ann Campbell présente le budget proposé de 2019. Des copies papier sont mises à disposition. On propose que la perception de frais juridiques de 125 \$ reste en vigueur pour tous les membres actifs du CPNB en 2019.

AGA : 08-CPNB-180504 Motion (Laurent Maillet et Carole Cormier-Rioux) (1 abstention) pour « Adopter le budget proposé de 2019. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

- 13. Élection des membres choisis par l'ensemble des membres**

Dre Rebecca Mills, présidente du Comité des élections, annonce les candidatures de Dre Shannon Glenn (proposée par Dre Hilary Cartwright et appuyée par Dre Cynthia Berthiaume) et de Louise Morin (proposée par Carole Cormier-Rioux et appuyée par Bernard Galarneau) pour les postes de membres choisis par l'ensemble des membres. Aucune autre mise en candidature n'est proposée verbalement, et elles sont élues par acclamation.

14. Perfectionnement professionnel

Dr Jacques Richard explique qu'à partir de janvier 2019, les membres devront déclarer au CPNB les matières de perfectionnement professionnel qu'ils suivent. Cette mesure sera soumise à un suivi étroit. Plus de renseignements seront fournis aux membres avant l'entrée en vigueur de la mesure.

15. Plan stratégique

Dre Mary Ann Campbell présente le plan stratégique de 2018-2020 du CPNB.

Geneviève Dubé a souligné qu'il s'agissait d'un bon plan, mais elle suggère fortement au conseil à prendre des précautions concernant l'utilisation des réseaux sociaux, car il n'existe actuellement aucune réglementation à ce sujet. Dre Campbell a souligné que ce sujet est encore à la phase de planification et est d'accord que le conseil soit engagé à établir des directives pour assurer des pratiques éthiques et sûres.

Nadia Baribault voulait une précision qu'il s'agit d'un plan de 3 ans et que le conseil sera responsable de mettre en pratique le plan stratégique.

16. Affaires nouvelles

Il n'y a aucune affaire nouvelle.

17. Clôture de la séance

Dr Douglas French est invité par Dre Jane Walsh à clore la séance. Dr French remercie tous les membres qui ont assisté à l'assemblée, ainsi que les membres du conseil dont le mandat se termine, à savoir Isabelle Cowan et Lise Godbout. Dr Jeffrey Landine reçoit un cadeau. Dre Jane Walsh demande à Dre Mary Ann Campbell, présidente entrante, de s'adresser brièvement aux membres. Dre Campbell fait part de sa volonté, en tant que présidente, de traiter de certains points au cours de la prochaine année et remercie tous ceux qui ont organisé l'assemblée avec elle, ainsi que ceux qui y ont participé. Les membres du Conseil sont priés de rester pour une courte réunion qui suivra la clôture de l'assemblée générale annuelle et qui se tiendra dans la salle Appleton.

Nadia Baribault propose de clore la réunion à 20 h 07.

Le tout respectueusement soumis par

Jeanne Lirette
Adjointe administrative